

## Relations industrielles Industrial Relations



*Conditions du travail dans l'industrie canadienne – Working Conditions in Canadian Industry*, Huitième rapport annuel, 1964. Direction de l'Économie et des Recherches, Ministère du Travail, Ottawa, 179 pages.

Gilles Richard

Volume 22, numéro 1, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027765ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027765ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Richard, G. (1967). Compte rendu de [*Conditions du travail dans l'industrie canadienne – Working Conditions in Canadian Industry*, Huitième rapport annuel, 1964. Direction de l'Économie et des Recherches, Ministère du Travail, Ottawa, 179 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 22(1), 137–138. <https://doi.org/10.7202/027765ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1967

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## RECENSIONS

**Kohler on Strike**, Walter H. Uphoff, Beacon Press, Boston, 1966. 449 pages.

Essentially, this book describes and analyses the longest lasting labor-management conflict in American industrial life: the two strikes at the Kohler Company near Sheboygan, Wisconsin, from 1934 to 1941 and from 1954 to 1960. Walter Uphoff portrays the workers' reactions to the paternalistic, well-intentioned, family owned company which expected to govern the lives of its employees and alone determine wages, define working conditions and health benefits.

We could divide this book in four (4) parts: the first one is about the history of the Kohler village and company (chap. 1-2) followed by the description and analysis of the two strikes (chap. 3-6). The third part deals with exterior influence for settlement (chap. 7-9). In the last part, we note two chapters (10-11). Chapter 10 deals with the social, economic and political factors in the strikes while chapter 11 does some evaluation.

The author has endeavored to write the story of the long and bitter controversy with sympathy and compassion, but without glossing over the most reasonable or likely explanations of what occurred and the motives behind the events which made this the longest strike in history.

This book is an effort to portray with fairness and without undue bias the dramatic events which spanned more than three decades.

**Kohler on Strike** was written in the hope that the number and severity of industrial disputes could be reduced if there was a broader understanding of the causes of industrial conflict and industrial peace.

Jean SEXTON

**Congress and Lobbies: Image and Reality**, by Andrew M. Scott and Margaret A. Hunt, Chapel Hill, the University of North Carolina Press, 1965, 106 pages.

L'influence des groupes de pression sur la prise de décision du Congrès américain est

une vérité de polichinelle. De là à croire que le Congrès est « dominé » par les groupes de pression, il n'y a qu'un pas que bien des gens ne se sont pas gênés de franchir malgré l'absence généralisée de preuves ou de données objectives sur le sujet.

Par l'usage des techniques quantitatives d'analyse, les auteurs de la présente publication ont voulu donner au problème un éclairage scientifique et ont tenté de dégager et d'analyser la réelle influence des « lobbies » vis-à-vis le Congrès. Ils ont concentré leur attention sur la façon dont les membres du Congrès considèrent l'action des groupes de pression et ont basé leurs conclusions sur une série d'interviews effectués durant la deuxième session du 86e Congrès.

Parmi les 437 membres du Congrès, 40 furent choisis au hasard pour faire partie de l'échantillon. On retrouve en préface la démarche suivie par les auteurs pour justifier la représentativité de leur échantillon par rapport à l'univers. La publication contient en outre 27 tableaux qui constituent les instruments d'analyse utilisés tout au long de l'enquête selon le plan choisi par les auteurs.

Pour tous ceux qui s'intéressent à l'usage des techniques quantitatives et particulièrement pour ceux qui s'intéressent à la science politique, **Congress and Lobbies** sera sûrement d'un grand intérêt.

André PETIT

**Conditions de travail dans l'industrie canadienne — Working Conditions in Canadian Industry**, Huitième rapport annuel, 1964. Direction de l'Economique et des Recherches, Ministère du Travail, Ottawa, 179 pages.

Ce dernier rapport annuel sur les conditions de travail au Canada constitue un document important dans le cadre de cette étude en cours depuis 1957. Les différentes données, recueillies auprès des établissements de quinze employés ou plus, se rapportent aux conditions de travail suivantes: les heures de travail, les congés payés, les vacances payées, les régimes de pensions, le travail supplémentaire, le travail par postes et le nombre d'employés auxquels s'applique un contrat collectif de travail.

La présentation des données est présidée de notes explicatives de façon à faciliter la lecture et la compilation des données. Ces notes techniques tentent de situer le cadre et la portée de l'enquête, de préciser les termes et les définitions employés et d'expliquer le caractère des réponses et des résultats.

On trouve aussi en appendice le questionnaire distribué aux différents établissements, en plus du tableau complet des conditions de travail portées à l'étude de 1957-1964. La compilation des données se divise en deux parties, distinguant les employés de bureaux des employés hors bureaux. Le questionnaire, présenté en appendice, prévoyait des espaces distincts pour ces deux catégories de travailleurs.

Chaque partie offre la même présentation. En effet, les données relatives à chaque condition de travail à l'étude sont regroupées en section: dans la première section, couvrant l'ensemble des industries, les données sont distribuées de façon à permettre la lecture pour l'ensemble du Canada et pour chaque province; dans la deuxième section, la distribution des données s'établit par industrie selon une classification présentée aux pages II et III de la table des matières.

Même si cette étude n'est pas exhaustive, ce rapport bilingue permet d'apprécier la qualité de certaines conditions de travail offertes aux travailleurs canadiens, et même, dans certains cas, en se référant aux rapports antérieurs, de suivre l'évolution qui s'est manifestée au cours des dernières années.

Gilles RICHARD

**Rapport de la Commission d'enquête sur l'observance du dimanche dans les usines de pâtes et papiers du Québec.** Gouvernement de la province de Québec, 1966. 75 pages.

Cette commission d'enquête a été instituée pour obtenir des informations sur la production le dimanche dans les usines de pâtes et papiers, pour faire une étude approfondie de la question et pour proposer des normes d'application de la Loi du dimanche qui tiennent compte du contexte économique actuel, en établissant des distinctions valables entre nécessité économique et avantage économique d'une part, et nécessité technique et avantage technique d'autre part.

L'enquête se limite au travail du dimanche dans les usines de pâtes et papiers de la

Province. Pour cette raison, les commissaires n'ont pas eu à examiner les opérations forestières le dimanche par des compagnies de pâtes et papiers ou autres dans les forêts du Québec, ni le problème de production que rencontrent d'autres industries ou d'autres usines.

Dès le début de l'enquête, les commissaires définissent ce qu'ils entendent par usines de pâtes et papiers. Il s'agit en quelque sorte de la fabrication même de la pâte et du papier mais non de leur transformation subséquente en d'autres produits. De plus, les commissaires ont dû fixer un point à partir duquel un avantage économique important devient une nécessité économique. En effet faut-il attendre qu'une entreprise soit en difficultés financières avant de dire qu'il s'agit d'un cas de nécessité économique? Il en va de même en ce qui a trait à l'avantage technique et à la nécessité technique où des recherches considérables ont dû être entreprises.

Enfin, les commissaires ne se sont pas limités à un strict examen du problème de la production du dimanche dans les usines de pâtes et papiers mais ont envisagé, de plus, les développements techniques de l'industrie, sa situation économique, sa participation au progrès de l'économie du Québec et au bien commun, de même que les répercussions sociales du travail dominical. Et c'est à partir de toutes ces données, les unes impératives, les autres indicatives, que les commissaires ont dressé la liste des recommandations qui leur semblaient appropriées et judicieuses en égard aux diverses circonstances.

Paul BOUCHARD

**Japanese Trade Unionism**, by Alice H. Cook, New York State School of Industrial and Labor Relations, Cornell University, Ithaca, New York, 1966. 216 pages.

Le but que se propose d'atteindre l'auteur dans son étude est de fournir à ses lecteurs une description aussi complète que possible de la structure et des fonctions du syndicalisme japonais. L'auteur est bien placé d'ailleurs pour entreprendre un tel travail car il a passé, en tant que stagiaire, un an dans une université de Tokyo où il a contacté des professeurs éminents de l'« Institute of Management and Labor Studies ».

Pour réaliser son objectif, l'auteur sélectionna dix syndicats qui se devaient d'être représentatifs de l'ensemble. C'est pourquoi,